



Dispositif relais - insertion de Saint-Lô

Activité d'intégration

5 rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

Description des missions du dispositif

Le dispositif relais-insertion accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi afin de construire et/ou consolider leur parcours d'inclusion et d'intégration.

Analyse de l'intégration dans le département

L'année 2016 est clairement marquée par une difficulté à trouver des solutions adaptées à notre public. L'accélération de la procédure de demande d'asile fait que les bénéficiaires d'une protection internationale sont de moins en moins autonomes. La connaissance de la langue, la compréhension du système sociétal dans lequel ils vivent sont plus faibles. Le département de la Manche manque de solutions d'hébergement. Les résidences sociales hors département affichent complet. Les entrées en CPH ne se font pas (encore) pour les isolés. Les solutions de sortie vers le logement social restent donc le plus souvent l'issue qui permet de répondre aux délais de sortie, mais c'est une solution qui vulnérabilise parfois certaines personnes. Malgré le soutien de dispositifs de droit commun comme l'accompagnement social individualisé (ASI) par le référent RSA, certaines personnes se retrouvent isolées, en difficultés et réclament un accompagnement plus important du relais-insertion.

Exemple d'un parcours d'intégration réussi

Le parcours d'intégration est long. Il nécessite de passer par différentes étapes de prise de conscience. Lorsque l'on est reconnu réfugié et que l'on a moins de 25 ans, ces différentes étapes sont inexistantes. En effet, le jeune est immédiatement confronté à une situation extrêmement difficile. M. H. originaire d'Afghanistan parlait peu le français à l'obtention de son statut. Sa motivation, sa crainte de se retrouver en CHRS l'ont poussé à redoubler d'efforts. Il sortira finalement en FJT, soutenu par la Garantie Jeunes avec un projet de formation en cuisine.

Activités d'insertion en 2016

- ▶ **68** personnes accompagnées (**26** femmes et **42** hommes), soit **56** ménages
- ▶ **34** personnes sorties (**15** femmes et **19** hommes), soit **26** ménages
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **9,2 mois**

Insertion par le logement

- ▶ **23** personnes (soit **16** ménages) dans le parc public
- ▶ **2** personnes (soit **2** ménages) en FJT
- ▶ **1** personne a été prise en charge dans le cadre du SIAO 14.
- ▶ **8** personnes (soit **8** ménages) sont sorties de l'accompagnement en allant habiter chez des amis, de la famille, etc.

Insertion par l'emploi

- ▶ **6** personnes ont trouvé un emploi en CDD.
- (Secteurs d'activité : travaux publics et bâtiment, environnement, mécanique poids lourds, service à la personne.)

Formation

- ▶ **14** personnes ont bénéficié d'une formation linguistique.
- ▶ **1** personne a eu accès à une formation professionnelle (électricien).